

COMPTE RENDU RÉUNION du COMITÉ en date du 10/02/2025 à 18h

Étaient présents : Philippe ASTIER, François COLIN, Francis RICHARD, Dominique MARCHAL
Joël LHOTE, Nadine SCHMIDLIN, Martine LEYVAL, Philippe OTTMANN
Pierre LEJEUNE, Michel CHRISTAL, Pascal DANIEL, Corinne PIERREL

- 1) Point sur les licences 2025 : A ce jour le club compte 54 licenciés et 7 sympathisants.
- 2) La Dounousienne qui aura lieu le 27 avril 2025 est en cours d'élaboration, les courriers sont envoyés à la préfecture et à l'ONF pour validation.

Trois parcours route seront proposés: 1) 43 km et 408 m de dénivelé
2) 87 km et 1.169 m de dénivelé
3) 114 km et 1.650m de dénivelé

Ainsi que quatre parcours VTT : 1) 12 km et 200 m de dénivelé
2) 25 km et 574 m de dénivelé
3) 35 km et 755 m de dénivelé
4) 40 km et 726 m de dénivelé

Les tarifs : route 7€ pour les licenciés et 9€ pour les non licenciés
VTT 5€ pour le 12 km, 7€ pour le 25 km et 9€ pour les 35 et 40 km
gratuit pour les moins de 18 ans

Il sera commandé des affiches : 50 au format A4
30 au format A3
ainsi que 500 flyers à déposer auprès de commerces
de proximité .

A prévoir également : 5 caisses de 100 gobelets .

Il sera proposé une bière de meilleure qualité que l'an passé suite à quelques remarques .

Prévoir trois barnums pour les ravitaillements VTT. Concernant les points de contrôle route, notre ami Pierre nous a mis à l'abri cette année .

Les grandes banderoles seront à poser au moins trois semaines avant l'événement :
une à l'entrée de Arches, la seconde à St Laurent-Épinal et la troisième dans un
emplacement à définir où elle sera visible par le plus grand nombre.

Comme chaque année je communiquerai en temps utile à l'ensemble du club un
tableau des tâches où chacun pourra se positionner .

- 3) Autre sujet abordé : La Cyclo-Montagnarde organisé par le CODEP les 5 et 6
juillet . A ce jour sept membres du comité se sont portés
volontaires pour aider à cette manifestation.
- 4) Décision est prise concernant le stationnement pérenne du camion du club ; cela se
fera dans un hangar situé dans la commune de Dounoux chez un particulier qui nous
le propose gracieusement et nous le remercions par avance, ce qui permettra une
protection de notre matériel roulant . Renseignement pris, concernant l'assurance
du bâtiment auprès du propriétaire .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.